

Semaine de l'Artisanat dans l'Indre Paroles d'artisans, des messages positifs

L'excellence artisanale, des parcours exemplaires !

Le jeudi 22 mars, la Soirée de l'Excellence Artisanale a mis en avant les acteurs de l'artisanat méritants du département. Les **Trophées de l'Apprentissage** ont inauguré le bal et sept jeunes du CFA des Métiers ont été récompensés pour s'être démarqués aux concours départementaux et régionaux : Leslie Deschamps, apprentie coiffeuse à Varennes-sur-Fouzon, Emerick Chapin, apprenti cuisinier au Poinçonnet, Simon Leblanc, apprenti pâtissier à Saint-Julien, Medhi Bouzelgha, apprenti cuisinier à Lys-Saint-Georges, Alexis Butez, apprenti boucher à Argenton, Mélanie Berger coiffeuse

à Neuvy-Saint-Sépulchre, et Yoann Locret, employé de restaurant à Mézières-en-Brenne. Ensuite, c'est Olivier Chevron, facteur d'orgues à Saint-Civran qui a reçu le **Prix départemental des Métiers d'Art**, parrainé par MAAF Assurances, pour la restauration et la conservation de l'orgue de Chaillac. Enfin, en partenariat avec la Banque Populaire Val de France, quatre artisans se sont distingués au **Prix Stars et Métiers** qui récompense l'innovation et la dynamique commerciale et humaine des entreprises artisanales : Régis Christin, MécaPro Centre à Levroux, Stéphane Parrain, SARL Jourdant et fils à Dun-Le-Poëlier, Bernard Kerbœuf, luthier, facteur de vieilles à la Châtre et enfin Hervé Renard, rénovation de véhicules à Déols ont été récompensés.



Trophées de l'Apprentissage



Prix des Métiers d'Art



Prix Stars et Métiers

SARL JOURDANT et Fils, labellisée EPV

Spécialiste de la conception et de la fabrication de matériels pour la motoculture, pour le travail des sols et des accessoires « espaces verts » depuis 1969, l'entreprise Jourdant et Fils SARL existe depuis trois générations. L'entreprise est la seule en France à détenir ce savoir-faire si particulier qui ne se transmet que d'homme à homme. Plusieurs brevets ont déjà été déposés par son gérant, Stéphane Parrain, qui n'a de cesse de créer de nouveaux modèles tout en conservant la technicité traditionnelle. Il a récemment lancé de nouveaux équipements pour la traction animale, nécessaires à la réalisation de travaux de préparation de sol et d'entretien des cultures. Stéphane Parrain était justement en avril dernier au SIAM à Meknes (salon de l'agriculture du Maroc) pour développer ce marché. L'entreprise repose sur une valeur fondamentale : la qualité des produits, reconnue par les grandes marques de la motoculture comme Staüb depuis 43 ans, Ferrari ou encore AGRIA et ISEKI. Secondé pour la partie administrative par son épouse Christelle, Stéphane et deux salariés sont les seuls à détenir ce savoir-faire.

Chaque ouvrier est capable de fabriquer chaque

accessoire de A à Z, c'est-à-dire débiter ses pièces, les mettre en forme, les assembler, ajuster le réglage et enfin sortir un produit fini. Fin 2012, l'entreprise SARL Jourdant et Fils a reçu le label Entreprise du Patrimoine Vivant, marque de reconnaissance du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie qui couronne des entreprises françaises aux savoir-faire rares, d'excellence, détenant un patrimoine économique spécifique et circonscrites à un territoire.

SARL Jourdant et Fils
ZA Les Grands Champs
36210 Dun-Le-Poëlier
Tél : 02 54 40 63 26



Stéphane PARRAIN



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre

Mai
2013

n° 54

Indre ^{magazine}
métiers

EN DIRECT AVEC LES ARTISANS